© Drogues Info Service - 7 décembre 2025

Vos questions / nos réponses

Conséquences

Par Profil supprimé Postée le 03/06/2015 00:36

> Bonjour, je suis un jeune de 15 ans. De plus en plus, mes amis commencent à consommer occasionnellement le cannabis. Pour ma part, je n'ai jamais consommé mais je dois avouer peut-être vouloir essayer pour le plaisir lors des grandes occasions. Par contre, le frère et la mère à ma mère sont bipolaires. J'ai déjà entendu que les drogues accentuent les maladies mentales, qu'elles les développent et je crois que j'en ai dans mes gènes. Je me demandais si c'était vrai que les drogues comme le cannabis (ou hasch) peuvent développer ces maladies s'ils sont consommés occasionnellement. Puis, je me demandais si c'était grave de consommer à l'occasion? Si il y a de réels risques.
> Merci

Mise en ligne le 03/06/2015

Bonjour,

Le lien entre le cannabis et les maladies mentales reste assez complexe et fait l’objet de nombreux débats scientifiques. Actuellement, il serait établi que l’usage de cannabis peut déclencher des troubles chez les personnes qui, de toute façon, auraient développé une maladie. Il peut également aggraver les symptômes chez des personnes déjà malades. Par contre, l’usage de cannabis ne causerait pas directement de troubles mentaux. Il est donc recommandé d’éviter de consommer du cannabis ou toutes autres drogues quand on a un terrain propice à d’éventuels troubles psychologiques.

Vous êtes jeune et cela est normal de vouloir faire comme les copains, de vouloir expérimenter. Mais, il faudrait essayer de calculer le bénéfice/risque de cette éventuelle future consommation. Si vous décidiez de consommer du cannabis à l’occasion, nous vous conseillons de ne pas consommer seul, d’être entouré de personnes de confiance et qui n’ont pas toutes consommé de préférence. Restez vigilant à ce que vous pouvez ressentir et n’hésitez pas à demander de l’aide rapidement si vous ne vous sentez pas bien. Sans parler de maladies mentales, à proprement parler, le cannabis peut mettre en évidence ou accentuer la présence d’un mal être, d’un état anxieux ou dépressif même temporaire. Il parait ainsi nécessaire de vous préciser de ne pas consommer du cannabis dans une période de votre vie où vous subissez trop de stress, de contrariétés, ….

Nous vous invitons à nous recontacter si vous avez d’autres questions. Sachez que vous pouvez aussi nous joindre via le Chat à partir de notre site internet drogues-infi-service.fr, tous les jours de 14h à 2h, ou par téléphone au 0800.23.13.13, appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, tous les jours de 8h à 2h.

Cordialement.